



OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Animer une séquence pédagogique

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

Analyser un besoin de formation interne à l'entreprise (dont finalités et enjeux, caractéristiques publics, compétences à acquérir et/ou renforcer)

Identifier et organiser les objectifs pédagogiques pour assurer l'efficacité de la formation et du processus de conception

Préparer une action de formation interne à l'entreprise en cohérence avec les enjeux de l'entreprise, les compétences visées et les objectifs pédagogiques identifiés

Animer les séquences de formation en mobilisant des techniques pédagogiques adaptées au public et en favorisant l'implication des apprenants.

Suivre et évaluer les acquis des stagiaires / salariés de l'entreprise de manière objective

PUBLIC

Tout collaborateur amené à exercer la fonction de formateur, de façon occasionnelle ou régulière, en interne ou auprès des clients de l'entreprise.

PRÉREQUIS

Personne majeure et francophone.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

LIEU DE FORMATION

CCI Campus Moselle – 5, rue Jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ

Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription directe via son CPF - www.moncompteformation.gouv.fr/

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 66

Mail : formationcontinue@moselle.cci.fr

Web : www.cciformation.org

ACCESSIBILITE



Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.

Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

PROGRAMME

Se situer dans le processus de formation :

Le processus de formation (de l'analyse du besoin à l'évaluation du retour sur investissement)

- Étapes – Acteurs - Indicateurs de réussite / échecs (les 4 niveaux d'évaluation de la formation)

Le rôle du formateur

Analyser le besoin de formation

Différencier et identifier :

- Les enjeux de la formation - L'objectif opérationnel - Objectifs pédagogiques

Associer les acteurs pertinents dans le cadre de l'analyse du besoin - Identifier les contraintes de déploiement de

l'action de formation - Utiliser une grille d'analyse du besoin

Expliquer les principes de base de la pédagogie des adultes

Expérimenter et identifier les freins et leviers de l'apprentissage aux niveaux de la motivation, de l'attention, de la perception, de l'organisation et de la mémorisation.

Identifier les avantages et limites :

- Des grandes familles de méthodes pédagogiques (magistrales, participatives, actives)
- Des grandes familles de modalités pédagogiques (présentiel / distanciel, synchrone / asynchrone)

Concevoir un scénario de formation ou un déroulé pédagogique

Décliner un objectif de formation (ou compétence visée, ou objectif opérationnel) en objectifs pédagogiques

Structurer les objectifs pédagogiques pour optimiser le déroulement de la formation et la conception de la formation.

Identifier les activités typiques de la formation "faciles" à mettre en œuvre et "efficaces" en fonction de la typologie de l'objectif pédagogique.

Concevoir un scénario pédagogique en adéquation avec les objectifs pédagogiques, les enjeux de la formation et les compétences visées et leur contexte d'exercice.

Organiser l'introduction des séquences formation afin de favoriser la motivation et l'implication des stagiaires.

Prévoir des activités et les organiser de manière à :

- Faciliter la compréhension et la mémorisation,
- Maintenir la motivation et l'attention des stagiaires,
- Assurer l'évaluation objective de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Produire des supports de formation en adéquation avec le public et les conditions de déroulement de la formation

Animer une formation

Faire un exposé à l'aide d'un support - Faire débattre - Faire travailler en sous-groupe

Faire travailler individuellement - Faire partager les productions des stagiaires

Évaluer la progression individuelle des stagiaires - Gérer le temps et les interactions

Gérer les questions et les aléas en fonction des objectifs pédagogiques et des enjeux de la formation.

Mobiliser les stagiaires en début de formation et lors des transitions.

Maintenir l'attention et la motivation des stagiaires.

Évaluer et suivre

Les exigences en matière de suivi et d'évaluation

Rendre compte des résultats d'une évaluation

Proposer des adaptations en fonction des résultats. - Faire évoluer sa formation

Conclusion

Synthèse des messages clés - Plan d'action individuel de progression des stagiaires.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée. - Evaluation des acquis en cours de formation par des outils adaptés et communiqués en début de l'action de formation (exemples : quizz, mises en situation, jeux de rôle, ...)

Possibilité de certification : **CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN ENTREPRISE** (étude de cas)

DATES Site de Metz (autre sur demande)

18, 19, 22, 23 avril 2024

9, 10, 16, 17 septembre 2024

20, 21, 24, 25 juin 2024

12, 13, 18, 19 novembre 2024

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : **8 participants**

POUR ALLER PLUS LOIN

Nous consulter.

CCI Campus Moselle - 5, rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ
03 87 39 46 00 - formationcontinue@moselle.cci.fr - www.cciformation.org
SIRET : 185 722 022 00125 – N° de déclaration d'activité : 41 57 P 000 957



Développeur de compétences

Certificat de Compétences en Entreprise



LE CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE (CCE)

2 Heures
500 € / pers



PRINCIPE

Le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) a pour objet :

- De mesurer et certifier les compétences constatées en milieu de travail, indépendamment de tout parcours de formation et de tout diplôme
- De valider les compétences définies selon un référentiel régulièrement mis à jour par le Réseau CCI Compétences
- De délivrer un certificat via un organisme certificateur. Le dispositif est structuré autour de la norme internationale ISO 17024.

OBJECTIFS

Pour votre entreprise...

- Améliorer les performances par un moyen de gestion des compétences
- Identifier et valoriser les compétences cachées
- Reconnaître les compétences d'un collaborateur en vue de :
 - optimiser les recrutements
 - favoriser la mobilité interne
 - anticiper la perte des savoir-faire (départ à la retraite, évolution des métiers ...)
 - optimiser le plan de formation (évaluation objective en matière d'investissements)
 - motiver et fidéliser les salariés par la reconnaissance des compétences exercées
 - finaliser un engagement qualité

Pour le salarié...

- obtenir facilement une reconnaissance de ses compétences issues de l'expérience professionnelle, sans avoir à justifier d'un cursus de formation,
- solliciter un parcours de formation original et individualisé auprès de son employeur
- construire les pièces d'un futur dossier de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
- mieux négocier son parcours professionnel et développer son employabilité

PROCESSUS

Le processus de réalisation du CCE est simple et opérationnel. Il se déroule en fin de formation sous la forme d'une étude de cas.